

Compte-rendu succinct de la séance publique du Conseil Municipal en date du jeudi 29 septembre 2016 à l'hôtel de ville – 165, rue Ampère

Références : AV/CJL/AP/JM

Rillieux-la-Pape, le 30 septembre 2016

Secrétariat général ressources documentaires

Séance publique du jeudi 29 septembre 2016

Affaire suivie

Le Conseil municipal de la commune de Rillieux-La-Pape s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances en date du **vingt neuf septembre deux mille seize après convocation légale,**

par : Anne PRAT 04.37.85.00.18

Sous la présidence de monsieur Alexandre Vincendet, maire de Rillieux-la-Pape

Nombre de conseillers en exercice : 35 Nombre de conseillers présents : 33 Nombre de conseillers votants : 35 Nombre de conseillers absents : 0

Objet:

CR succinct du CM du 29 septembre 2016

Présents:

Mesdames et messieurs : Vincendet, Smati, Leclerc, Pruvost, Charvet, Monnet, Tétard, Nejjar, Desjames, Sève, Bérujon, Dupuy, Daas, Prot, Poizat, Diss, Pelluet, Burgensis, De La Cruz, Atallah, Petitgand, Porcheret, Ravigneaux, Gauquelin, Bouvier, Dandel, Bozon-Guillot, Belhout, Darne, Ravat, Llubet, Desmet, Combier.

AFFICHAGE du 7 octobre 2016 au 7 novembre 2016 inclus

Excusés Pouvoirs:

Mesdames et messieurs : Perrot donne pouvoir à De La Cruz, Cachard donne pouvoir à

Gauquelin.

Absent: 0

Secrétaire de séance : Madame Cécile Ravigneaux

Date de convocation: 16 septembre 2016

Date affichage compte rendu succinct : 11 octobre 2016

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve les comptes rendus des Conseils municipaux des jeudis 12 mai et 23 juin 2016
- prend acte des décisions prises en application de la délibération du Conseil municipal du 14 avril 2014

2016/09/102 - Rapport au Conseil municipal du délégué de la commune à la Semcoda - Année 2015

Rapporteur : F. Poizat

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **prend acte** du rapport présenté par le délégué de la commune auprès de l'Assemblée Spéciale des communes actionnaires de la Semcoda.

<u>2016/09/103 – Société publique locale funéraire (SPL). Participation de la ville au capital</u>

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** les statuts de la SPL joints à la présente délibération, tels que délibérés par le Syndicat des PFIAL dans sa séance du 5 juillet 2016 ;
- **de confirmer** la participation de la Commune de Rillieux-La-Pape au capital social de la SPL ainsi constituée pour un montant de 13 000 euros ;
- de désigner par un vote à mains levées, le conseil municipal ayant décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, pour représenter la Ville au sein de de l'Assemblée Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration de la SPL, et dans les instances afférentes en la personne de Monsieur Gilbert CHARVET;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer les statuts et plus généralement à accomplir toutes les démarches et formalités nécessaires ;
- **de dire**, dans la mesure où il s'agit d'une participation au capital de la SPL que les crédits nécessaires seront prévus à l'article 261- titres de participation du budget 2016 en lieu et place de l'article 6281 concours divers (cotisations...).

<u>2016/09/104 - Société Publique Locale – Gestion des espaces publics du Rhône</u> amont – Bilan d'activité – Année 2015

Rapporteur: G. Petitgand

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **prend acte** de ce rapport étant entendu que le rapport de gestion complet du Segapal est consultable en Mairie.

<u>2016/09/105 – Dotation Politique de la ville 2016 : demande de subvention à l'Etat et plan de financement</u>

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** la Dotation Politique de la Ville 2016 pour un montant de 899 534 € et sa répartition selon les projets retenus dans le tableau annexé au rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces ou documents se rapportant à ce dossier,
- **de dire** que les recettes correspondantes à cette opération sont inscrites au budget primitif 2016 et suivants article 74718 section de fonctionnement et article 1328 section d'investissement.

2016/09/106 - Mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour: 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)

+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,

madame Bozon-Guillot

Abstentions: 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

- **d'approuver** les créations de poste et les modifications à apporter au tableau des effectifs ;
- **de dire** que la dépense correspondante est prélevée sur les crédits ouverts au chapitre 012 du budget.

<u>2016/09/107 – Schéma directeur des systèmes d'information. Présentation au</u> Conseil municipal

Rapporteur : M. Atallah

- d'approuver le schéma directeur des systèmes d'information annexé au rapport,
- **d'approuver** le plan d'investissement associé présenté en dernière page du schéma et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes participations ou subventions auprès des partenaires financiers et des fonds européens.

2016/09/108 – Avenant à la convention d'occupation temporaire du domaine public conclue avec la société Bouygues Telecom pour l'implantation d'un relais radiotéléphonique au lieu-dit « Au Montcet » - Transfert à la société Cellnex France SAS

Rapporteur : P. De La Cruz

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Bouygues Télécom à transférer à la Société Cellnex France SAS les droits et obligations nés dans le cadre de la convention d'occupation temporaire du domaine public n°T33812 conclue entre la Ville de Rillieux-la-Pape et Bouygues Telecom le 14 décembre 2011,
- d'agréer la société Cellnex France SAS en tant que concessionnaire des droits et obligations de Bouygues Telecom nés de ladite convention,
- d'approuver la conclusion d'un avenant tripartite entre la commune de Rillieux-la-Pape, Bouygues télécom et Cellnex France SAS prenant acte de cette substitution, qui prendra effet à compter du 1^{er} jour du mois suivant la date de signature de cet avenant par l'ensemble des parties,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures découlant de cette décision et à signer cet avenant et toutes les pièces contractuelles s'y référant.

<u>2016/09/109 – Convention de servitude – Pose de réseaux électriques – Parcelle BH 226 – Lieu-dit « Au Bottet »</u>

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour: 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)

+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel, madame Bozon-Guillot

+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

Abstentions: 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- de prendre connaissance de la convention de servitude et du plan annexés au rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce, acte et document se rapportant à l'implantation de réseaux électriques sur la parcelle communale BH 226 et à consentir toute servitude utile.

<u>2016/09/110 - Projet nature de Sermenaz - Approbation de la convention de</u> délégation de gestion 2016-2017

Rapporteur : V. Prot

Le Conseil municipal, l'unanimité, décide :

- d'approuver le plan de financement indiqué dans le rapport,
- de solliciter de la Métropole de Lyon pour le remboursement des dépenses engagées conformément à la convention, à hauteur maximale de 18 000 € en fonctionnement et de 13 000 € en investissement, pour la mise en œuvre du programme d'actions 2016-2017,
- **de dire** que les recettes correspondantes seront inscrites par décision modificative au BP2016 (section d'investissement) ainsi qu'au BP 2017 (section de fonctionnement),
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de gestion jointe en annexe du rapport, ainsi que tous les documents relatifs à ce projet.

2016/09/111 - Régularisations foncières avec la Métropole. Rue d'Athènes

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver l'échange sans soulte des parcelles désignées dans le rapport et conformément au plan joint, lequel intervient dans le cadre d'un échange de biens relevant du domaine public entre personnes publiques et sans déclassement préalable, en vue de permettre à la ville et à la Métropole d'acquérir ce qui relève de leur compétence,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et toute pièce, acte ou document s'y rapportant,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à consentir toute servitude utile et toute autorisation permettant la mise en œuvre de cette régularisation,
- **de dire** que les frais d'arpentage seront répartis à parité entre les deux collectivités.

2016/09/112 - Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques

Rapporteur : G. Petitgand

- **d'approuver** l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking des Semailles, avenue de l'Europe face au Lycée Albert Camus.

2016/09/113 - Vente de matériel municipal

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser la vente par le biais des enchères du Lot suscité à Monsieur Rémy LABORDE,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer les documents afférents à la vente,
- d'approuver la sortie du patrimoine communal du véhicule susvisé,
- **de dire** que la recette sera inscrite au budget communal.

2016/09/114 - Vente d'un véhicule communal

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'autoriser** la vente par le biais des enchères du véhicule Renault Clio 3, immatriculée CF 892 EF, à Monsieur Bruno ZIEMBA,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents à la vente,
- d'approuver la sortie du patrimoine communal du véhicule susvisé,
- **de dire** que la recette sera inscrite au budget communal.

<u>2016/09/115 - Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)</u> - <u>Protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain</u>

Rapporteur : A. Vincendet

- **d'approuver** le contenu du protocole de préfiguration du projet en renouvellement urbain de Rillieux-la-Pape,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ce protocole avec l'État, l'ANRU, l'ANAH, la région Auvergne Rhône-Alpes, l'Association des bailleurs et constructeurs du Rhône (ABC HLM), le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral), les bailleurs

sociaux, Dynacité, Erilia, SEMCODA, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) ainsi que tous les actes y afférents,

- **d'autoriser** monsieur le Maire à solliciter les subventions de l'ANRU et de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour les actions inscrites au programme de travail du présent protocole.

<u>2016/09/116 – Subvention de la Région pour l'accueil de spectacles dans le cadre</u> de la saison culturelle 2016-2017

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter de la Région une subvention de 3 721,30 euros,
- **de préciser** que les recettes seront encaissées sur la ligne suivante : article7472 « participation Région » fonction 30.

2016/09/117 - Convention avec le Comité de Jumelage - Renouvellement

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour: 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)

+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,

madame Bozon-Guillot

Abstentions: 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

- d'autoriser le Maire à signer cette nouvelle convention de coopération entre la commune de Rillieux-la-Pape et le Comité de jumelage pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} octobre 2016,
- et **de signer** toute pièce et document d'y rapportant.

<u>2016/09/118 – Coopération décentralisée. Convention avec Natitingou et partenariat pour la réalisation de trois garages équipés de pompes à motricité humaine</u>

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer le contrat de prestations avec l'ONG SNA, représentant la commune de Rillieux-la-Pape à Natitingou et assurant une mission d'appui à nos coopérations,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention spécifique relative à la réalisation des trois premiers points d'accès à l'eau à Natitingou,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention d'aide financière de l'Agence de l'eau, étant entendu que les dotations afférentes à cette convention seront encaissées sur la ligne 74718.048,
- **d'autoriser** le Maire à solliciter tout organisme public ou privé susceptible de participer financièrement ou matériellement au programme d'accès à l'eau potable,
- **de préciser** que les recettes seront encaissées au budget communal.

<u>2016/09/119 – Permanence Accueil et Accompagnement des victimes de violence.</u> <u>Subvention au Centre d'Information sur les Droits des femmes et des familles</u>

Rapporteur : C. Sève

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** la réorientation des crédits « Politique de la Ville » de l'action « Diagnostic Vie Personnelle et Vie Familiale » vers l'action « Accueil et Accompagnement des Victimes de violences », pour le montant de 5 700 euros et de modifier ainsi la délibération du 12 mai 2016 relative à la programmation politique de la ville,
- **d'approuver** le versement d'une subvention complémentaire de 4 300 euros pour le financement de l'action,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention et toutes pièces se rapportant à ce dossier.

<u>2016/09/120 - Projet Educatif Territorial. Programme d'activités 2016/2017.</u> <u>Subventions aux associations</u>

Rapporteur : C. Dupuy

- **de verser** les subventions aux associations intervenant sur le temps périscolaire au titre de l'année 2016-2017 conformément au tableau annexé au rapport,
- **d'autoriser** le Maire à signer les conventions correspondantes,

- **de préciser** que les crédits seront inscrits au budget de l'année 2016, en dépenses (à l'article 6574, fonction 255 gestionnaire scolaire).

<u>2016/09/121 – Contrat Educatif Local. Programme d'actions 2016 et financements</u> correspondants

Rapporteur : C. Dupuy

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **de donner** un avis favorable au programme d'actions présenté,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter les financements d'un montant le plus élevé possible, à verser les subventions aux associations, maîtres d'ouvrage des actions, et à signer toutes pièces se rapportant au dossier,
- **de préciser** que les crédits seront inscrits au budget de l'année 2016, en recettes (à l'article 74718, fonction 255 gestionnaire scolaire), en dépenses (aux articles 60632 et 6574, fonction 255 gestionnaire scolaire).

<u>2016/09/122 – Appel à candidature - Projets en direction de la jeunesse</u> (12-17 ans). Subventions aux associations pour l'année scolaire 2016/2017

Rapporteur : A. Daas

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de donner** un avis favorable au programme d'actions présenté et de verser les subventions correspondantes aux associations,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant au dossier,
- **de préciser** que les crédits seront inscrits au budget de l'année 2016 en dépenses (à l'article 6574 subventions aux associations, fonction 40 jeunesse et réussite éducative).

2016/09/123 - Grand Projet de Ville / Programmation PLIE 2016

Rapporteur : X. Bérujon

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** la programmation PLIE des actions 2016 telle que définie dans le tableau joint au rapport,

- d'autoriser, Monsieur le Maire, à signer toute pièce, acte ou document s'y rapportant,
- **d'autoriser,** Monsieur le Maire, à engager toutes les actions s'y rapportant pour la satisfaction des objectifs énoncés.

2016/09/124 - Protection fonctionnelle du Maire

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votants, décide :

Vote

Pour: 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)

+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel, madame Bozon-Guillot

+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

Ne participent pas au vote : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **d'accorder** la protection fonctionnelle au Maire dans le cadre de l'affaire sus-évoquée, pour l'ensemble des actions judiciaires et administrative, et devant toute juridiction en vue de mener les actions nécessaires à sa défense,
- de prendre en charge les frais de procédure afférents,
- **de dire** que les crédits figures au budget communal.

2016/09/125 - Vœu du Conseil municipal pour le maintien du terminus de la ligne de bus C5 à Bellecour

Le Conseil municipal, à l'unanimité, demande au Sytral :

- de fixer le terminus de la ligne de bus C5 à Lyon Bellecour de manière à permettre de rejoindre les lignes de métro A et D et de bus sans ruptures de charges.

La séance est levée à 22 h 00.

N.B.: Toutes les pièces complémentaires, délibérations et annexes sont consultables au service du Secrétariat Général aux heures d'ouverture de la Mairie ou sur rendez-vous – Les délibérations sont publiées au Recueil des actes administratifs.

(Tel: 04.37.85.00.18 / 04.37.85.00.27 / 04.37.85.00.00)